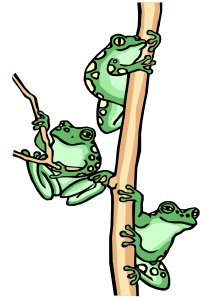




Au Fil de la Lauch

S'herrlesher Freschablättla
(Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Mai 2011

Edit0

Voici le mois de mai où les fleurs volent au vent, dit la comptine !

Voici poindre les beaux jours qui depuis quelques semaines déjà nous donnent un avant goût de la belle saison. Nous profitons du soleil et des températures clémentes pour nous promener seul ou en famille, à pied ou à vélo, et sentir la nature s'éveiller sous nos yeux. Et ceux qui ont la chance de disposer d'un petit lopin de terre sortent les premiers plants qui viendront garnir les potagers et les massifs.

Nous vous rappelons, à ce propos, l'opération géranium initiée par votre Commune (cf. Le Fil de la Lauch d'avril). Mais à nous tous, le mois de mai propose un autre rendez-vous de choix : entraînez vos zygomatiques, car pour la troisième année consécutive Fresch'n Co organise son Festival du Rire les 20, 21 et 22 mai prochains. Bonne humeur garantie ! Alors pourquoi s'en priver.

Nicolas Koenig



Souche d'un peuplier malade



Le Mot du Maire



CELA S'EST PASSE ...

L'atelier EQUILIBRE, organisé par la municipalité, le Conseil Général, l'Agence Régionale de Santé, la Mutualité Sociale Agricole entre autres, a terminé ses dix séances autour du pot de l'amitié offert par la commune. Les participants satisfaits ont appris, dans une excellente ambiance, à coordonner leurs mouvements pour un meilleur équilibre et une plus grande mobilité de leurs mouvements

La déception des membres de l'association « LES GRENOUILLES SPORTIVES », organisatrice du marché de printemps, était grande et elles me l'ont fait savoir vu la faible participation des habitants de notre localité.

Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour la projection du documentaire « Energie : le futur à contre-courant » organisée par la médiathèque et la bibliothèque locale.

La réunion avec les habitants a attiré environ 70 personnes. Divers points ont été abordés, les comptes administratifs 2010, le budget et les investissements 2011, la situation des procédures en cours, l'intercommunalité, le PLU, les animations, le projet de piste cyclable le long de la 83, les problèmes de circulation et de la vitesse, le danger provoqué par le stationnement des véhicules route de Sainte-Croix-en-Plaine pour les utilisateurs des trottoirs, les enfouissements des réseaux rue des Etangs, etc.... Nous apprécions beaucoup ces réunions qui se passent dans une ambiance détendue et constructive. Les applaudissements en fin de réunion nous confirment qu'il faudra continuer dans cette voie.

Selon les informations données lors de la réunion organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin, nous avons l'obligation d'adapter notre tout jeune PLU au Grenelle II de l'environnement et ce pour l'échéance du 1er janvier 2016.

QUELQUES MOTS SUR ...

Les décisions prises par certaines communes pour rejoindre telle ou telle intercommunalité sont plutôt surprenantes. A quoi servent les orientations données par notre ministre chargé des collectivités territoriales et président du

Conseil Régional, Philippe RICHERT, dans sa lettre aux préfets du 27 décembre 2010 qui demandait de tenir compte de l'unité urbaine, du bassin de vie, du schéma de cohérence territoriale (SCOT), afin de faciliter le regroupement, la fusion et la diminution du nombre de syndicats, SIVOM, etc ... qui n'ont plus d'activité ? Mais attendons le projet du Préfet qui sera officialisé le 2 mai. Les collectivités concernées auront alors 3 mois pour répondre.

Un permis de démolir de l'ancienne gare a été déposé par la SNCF. Ce sera la première étape de l'aménagement du parking de la gare.

Le fleurissement d'hiver et de printemps est particulièrement réussi et le service des espaces verts mérite les félicitations. Dommage que les travaux d'installation du gaz ternissent la couleur de ces tulipes et autres plantes en pleine floraison actuellement.

Le balayage des rues ne se fera pas pour l'instant vu les chantiers en cours dans tout le village. Nous comptons beaucoup sur les riverains afin de passer un coup de balai devant leurs propriétés.

Nous comptons également sur vous tous pour fleurir les maisons, balcons, cour etc... pour cet été. La mairie s'emploiera, comme à son habitude, de rendre le village le plus accueillant possible. Nous réensemencerons les jachères fleuries et créerons de nouveaux espaces route de Niederhergheim, une baraque sera probablement installée sur le petit parc situé à l'entrée de la rue de la scierie entre autres.

Dès à présent, nous vous remercions vivement pour votre collaboration.

Quel sera l'avenir de notre presbytère ? En effet, ce grand bâtiment n'a plus de locataires depuis l'année dernière et seul un étage est encore utilisé par le conseil de fabrique, la chorale ainsi que par le curé pour célébrer les messes dans la chapelle et recevoir les personnes lors de ses permanences. Des réunions de

travail sont prévues entre la commune, le curé et le conseil de fabrique pour évoquer son avenir.

La dangerosité de la sortie de l'école élémentaire est évoquée depuis fort longtemps par les élus, anciens et nouveaux, parents d'élèves, enseignants etc.... Ce dossier a été repris en mains par la municipalité actuelle et des discussions ont été engagées avec les propriétaires voisins, les familles DE NICOLO et ARNOLD. Deux promesses d'échange de terrains viennent d'être signées et nous les remercions dès à présent pour leur coopération. De notre côté, nous contacterons un bureau d'études qui devra se pencher sur l'aménagement futur de tout ce secteur.

LES TRAVAUX ...

INSTALLATION D'UN MIROIR AU CROISEMENT HERRLISHEIM VIGNOBLE

Un miroir a été installé, aux frais de la commune, au croisement HERRLISHEIM VIGNOBLE. Les utilisateurs de la route venant de Hattstatt peuvent ainsi mieux voir les véhicules descendant d'Obermorschwihr.

REFECTION DE LA CLOTURE INTERMEDIAIRE DES COURS ARRIERES DE LA MAIRIE

L'équipe technique s'emploie actuellement à remettre en état la clôture en bois qui était en très mauvais état. Avec la réfection de la cour et la remise en état de la toiture de l'entrée arrière de la mairie prévues au courant de l'année, nous embellirons ainsi la partie arrière de la Mairie, de même que l'accès au chapiteau.

REFECTION DE LA PASSERELLE SUR LA LAUCH VERS EGUISHHEIM

Des travaux de reprise de joints, de scellements de pierres, etc ... ont été entrepris par le Syndicat de la Lauch Aval. La commune est intervenue auprès du Syndicat afin qu'il finance un ensemble table/bancs que nous installerons à cet endroit. Nous rajouterons deux bancs supplémentaires le long de la piste cyclable, entre le pont enjambant la Lauch près de la famille HUENTZ et ladite passerelle.



LES PEUPLIERS

90 arbres ont été abattus. Certains présentaient un réel danger en cas de forts vents car leurs troncs étaient totalement évidés. Le nettoyage des prés et l'élagage sanitaire sont terminés. Les souches seront grignotées, la remise en état de la digue et la pose de sable concassé sur le chemin se feront par la suite. Les plantations sont prévues aux endroits endommagés par l'abattage des peupliers. Tous ces travaux sont totalement pris en charge par le Syndicat de la Lauch Aval. La commune remettra en place quelques bancs et les panneaux de signalisation qui avaient été enlevés pour les travaux.

ROUTE DE SAINT-CROIX-EN-PLAINE

Avec l'enlèvement des poteaux électriques prévu le 27 avril, ce chantier sera complètement terminé. Laissons faire la nature suite à l'aménagement des abords de la Lauch effectué par le service des espaces verts de la commune. ERDF profitera de cette coupure de courant qui concernera presque la totalité du village pour élaguer les arbres se trouvant sous les lignes à haute tension près de la Lauch.

IMPASSE DE LA GARE

Les travaux reprendront après Pâques et concerneront l'évacuation des eaux pluviales et la pose d'un revêtement en bitume.

GAZ

4 entreprises se partagent désormais ce chantier qui concerne financièrement notre commune par l'enfouissement des réseaux de la basse tension, de l'éclairage public, du téléphone et ERDF par la haute tension, à certains endroits du village. Le passage sous la voie ferrée est prévu fin mai et la mise sous pression côté vignoble les 21 ou 22 juin. Certains endroits resteront ouverts quelques temps pour des raisons techniques : soudures, jonctions etc... Pour la pose de la haute tension, l'enfouissement se fera par tranche de 250 mètres d'où des désagréments supplémentaires mais les propriétés seront rendues immédiatement accessibles durant les travaux.

ROUE A AUBES

Un banc fabriqué par Hubert HENSEL et le service technique ainsi qu'un arrêt pour bloquer la roue afin d'éviter tout accident ont été installés. Une petite clôture est prévue à l'avant et les 2 poteaux, électrique et téléphonique, se trouvant sur le trottoir, seront enlevés lors des travaux « gaz » dans le secteur.

CROISEMENT ROUTE DE NIEDERHERGHEIM

Les travaux sont terminés et semblent donner satisfaction. Ce chantier a été totalement pris en charge par le Conseil Général.

BUDGET 2011

Les budgets viennent d'être adoptés par le conseil municipal. Afin de rattraper le retard que nous avons par rapport aux taux pratiqués ailleurs, nous avons augmenté les taux des 4 taxes concernant la fiscalité locale de 2%. Nous vous donnerons plus d'explications sur ce budget lors de notre prochain bulletin.

LES INCIVILITES

Le beau temps s'est installé et les doléances remontent déjà à la mairie pour divers faits qui viennent de se produire à différents endroits du village : tapages nocturnes près de la maternelle après 22 heures, oeufs jetés contre les façades de 2 maisons rue du Château, des barrières du chantier « GAZ » ainsi que les panneaux « DEVIATION » qui sont déplacés la nuit. Nous avons immédiatement prévenu la gendarmerie qui sera plus présente sur le terrain. Nous demandons aux parents d'intervenir auprès de leurs enfants, même s'ils sont majeurs, pour éviter ces désagréments.

Avant de terminer, nous vous invitons dès à présent à venir nombreux aux différents manifestations qui ont lieu ce mois-ci dans le village : le « GREMBELFESCHA », le tournoi de quilles, l'exposition de peintures, le Festival du Rire, le concert de l'ADEM'OH etc... Par votre présence, vous témoignez votre soutien aux organisateurs de ces événements.

Cordialement.

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

INFO

La Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) organise, pour ses usagers ainsi que ceux du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC), le

**Samedi
30 avril 2011
de 8 h 30 à 16 h,**

une distribution gratuite de compost sur le parking des ateliers municipaux, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar. L'utilisateur devra se munir d'un récipient (seau, sac) et de petites pelles.

Aucune remorque ne sera acceptée.

Ce compost est issu de la collecte de vos déchets verts pratiquée sur les déchetteries.

INFO SIEOMEC

Déchets d'amiante

Le SIEOMEC vous informe qu'il est en mesure d'assurer le service de collecte des déchets d'amiante.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Syndicat au 03 69 99 55 90.



RAMASSAGE DE VETEMENTS le 7 mai 2011

Chaque année, Terre des Hommes France, association locale du Haut-Rhin, effectue un ramassage de vêtements sur l'ensemble des communes du Haut-Rhin. Les habits et les chaussures collectés seront confiés au Relais Est qui les valorisera et l'argent ainsi récolté sera entièrement investi dans les projets de développement et l'aide humanitaire pour les plus défavorisés.

Cette opération a également comme but de favoriser l'emploi dans notre département.

Afin de faciliter ce ramassage qui aura lieu le **7 mai 2011**, les habitants de Herrlisheim peuvent déposer les sacs au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture du **2 au 6 mai 2011**

N'hésitez pas à consulter le site web :



www.tdhf68.org

REGISTRE « CANICULE »

L'hiver nous a quittés et déjà nous devons rédiger notre « plan canicule 2011 ».

L'objectif est de prévenir et de venir en aide, lors d'une canicule, aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux malades, aux personnes handicapées ou vivants seules, souhaitant l'intervention soit de la commune, soit des différents services (assistante sociale, A.P.A., M.S.A., autres).

N'hésitez surtout pas à vous faire connaître si vous souhaitez bénéficier d'une telle assistance :

- ⇒ au secrétariat de la mairie, téléphone : **03 89 49 39 80**
- ⇒ auprès de Marie-Thérèse ZWICKERT, adjointe chargée des affaires sociales, au **03 89 49 32 73**

Nous vous contacterons alors pour donner suite à votre demande.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

PASSEPORT BIOMETRIQUE / POINTS IMPORTANTS

Le formulaire de demande de passeport est à retirer en mairie ainsi que la liste des pièces à joindre.

Liste des communes dotées de stations biométriques :

Altkirch, Andolsheim, Cernay, Colmar, Dannemarie, Ensisheim, Ferrette, Guebwiller, Habsheim, Huningue, Illzach, Kayserberg, Masevaux, Mulhouse, Munster, Neuf-Brisach, Ribeauvillé, Rixheim, Rouffach, Saint-Amarin, Saint Louis, Ste Marie aux Mines, Sierentz, Thann, Wintzenheim, Wittelsheim et Wittenheim.

L'utilisateur a la possibilité de se rendre dans n'importe quelle commune citée ci-dessus. Sa seule obligation est de retirer le passeport dans la commune où il a déposé la demande.

La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt de la demande ainsi que lors du retrait du passeport. La présence du mineur ainsi que de son représentant légal est obligatoire lors du dépôt de la demande ainsi que lors du retrait du passeport même s'il s'agit d'un bébé.

La commune de Wintzenheim n'est munie que d'une seule station biométrique, c'est pourquoi il est impératif de prendre rendez-vous, avant de se déplacer, à l'un des numéros ci-dessous :

03 89 27 94 86 03 89 27 94 80 03 89 27 94 96

Sans rendez-vous, votre demande ne sera pas prise en compte.

Horaires d'ouverture pour RDV :

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 17 h, vendredi de 8 h 30 à 11 h.



STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	Février 2011	Mars 2011	Avril 2011
Femmes	32	32	31
Hommes	29	28	30
Total	61	60	61
Demandeurs d'emploi indemnisés	46	45	48
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	15	13



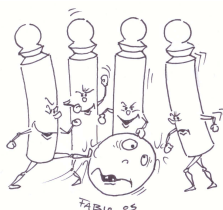
AGENDA DES MOIS DE MAI ET JUIN 2011

MAI

- 07 - Opération « retrait de géraniums »
- 08 - Grembelfeschà
- 08 - Championnat de France individuel de quilles
- 14, 15 - Exposition de peintures, salle St Michel, Mme Jacqueline LISOWSKI
- 20, 21 et 22 - Festival du rire
- 28 - Concert de l'ADEM'OH

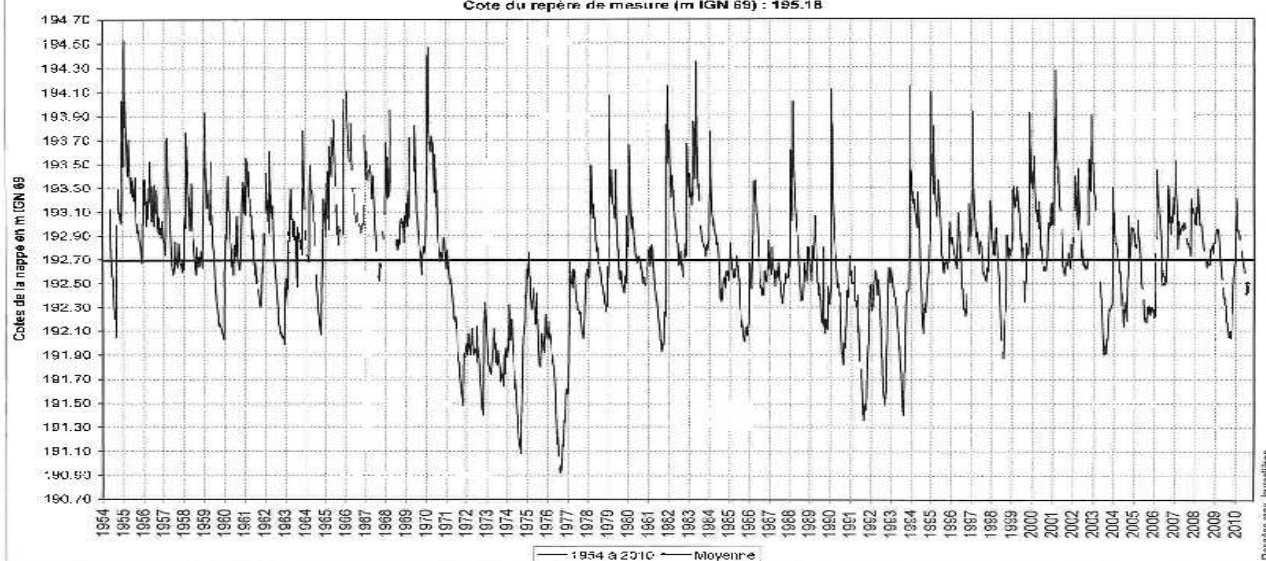
JUIN

- 04 - Remise des prix du tournoi de quilles
- 05 ou 19 - Tournoi de foot à 6
- 10 - AG Football
- 10 - AG Freschahissala
- 16 - Réunion des présidents des associations
- 17 - Collecte de sang
- 18 - Loto de la Paroisse
- 19 - Fête de l'Amitié - Messe en plein air
- 24 - Faites de la musique
- 25 - Kermesse des écoles



ANNEE 1954 à 2010 - COTES DE LA NAPPE A HERRLSHEIM-PRES-COLMAR *
Code BSS : 03782X0069/73 - Code Aprona : 73

Cote du repère de mesure (m IGN 69) : 195.18



Extrait de la Banque de Données Piézométriques de l'APRONA



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2011

1. Procès verbal de la séance du 9 mars 2011 : Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Subventions 2011

Le conseil municipal vote les subventions 2011 comme suit :

ADEM'HO : 3 340 € - Association de pêche : 670 € - Amicale des Donneurs de Sang : 550 € - Amicale des sapeurs-pompiers : 900 € - APRECIAL : 100 € - ASIET : 163 € et prise en compte des travaux de mise en normes des installations électriques pour 3700 € - Association de quilles : 246 € - Association Foncière : 2050 € - Association de Gestion de Périscolaire : 35000 € - Association Le Coup de Main : 300 € - Association Les Jolis Mollets : 300 € - Comité départemental contre le cancer : 460 € - Conservatoire des Sites Alsaciens : 40 € - Fresch'n Co : 1500 € - GAS : 500 € - Jeunes Licenciés : 1 300 € - Jeunes sapeurs-pompiers : 150 € - La Manne : 800 € - Ronde des Fêtes : 550 € - Terre des Hommes : 50 € - ASH Football : participation de 2000 € à des travaux d'installation de pare ballons.

3. Fixation des taux des contributions directes

Le conseil municipal décide l'augmentation de 2 % des taux des taxes d'habitation, foncière bâtie, foncière non bâtie et de la cotisation foncière des entreprises. Ces taux sont de ce fait fixés comme suit :

⇒ Taxe d'habitation	15.71 %
⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties	10.00 %
⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	34.45 %
⇒ CFE	23.14 %

Il est rappelé que ces taux prennent en compte les transferts de fiscalité (part départementale revenant à compter des 2011 aux communes et mécanisme FNGIR/DCRTP notamment).

4. Budget primitif de l'exercice 2011 (budget principal)

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L.2343-2, Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

Après avis des commissions réunies en date du 11 avril 2011,

Ayant entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte, chapitre par chapitre, le budget primitif principal de l'exercice 2011 comme suit :

⇒ Section investissement, équilibrée en dépenses et recettes :	1 182 543.15 €
⇒ Section fonctionnement, équilibrée en dépenses et recettes :	1 374 058.79 €.

5. Budget primitif de l'exercice 2011 (budget assainissement)

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L.2343-2, Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et de gestion des réseaux d'assainissement et de station d'épuration,

Après avis de la commission des finances et des travaux du 11 avril 2011,

Ayant entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

Le conseil municipal adopte, chapitre par chapitre, le budget primitif du service assainissement de l'exercice 2011 comme suit :

⇒ Section investissement, équilibrée en dépenses et recettes :	117 129.88 €
⇒ Section fonctionnement, équilibrée en dépenses et recettes :	222 586.50 €

6. Baux ruraux

Le conseil municipal décide (11 pour, 1 contre, 5 abstentions) d'appliquer pour l'année culturelle 2010-2011, le taux maxima



fixé par l'arrêté préfectoral n° 1402 du 18 novembre 2010, soit 1.38 €/are, de la catégorie Plaine de l'III, Plaine du Rhin, Collines sous vosgiennes et Ried.

La régularisation du trop-payé de la période 2009-2010 interviendra à l'occasion de l'encaissement du fermage 2010-2011.

Un avenant aux contrats de bail à ferme en cours sera établi à la prochaine échéance.

7. ADAUHR - convention de conseil et d'assistance technique

Le conseil municipal autorise le Maire à signer avec l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin, pour une période de 3 ans, une convention de conseil et d'assistance gratuits.

8. SIVOM du canton de Wintzenheim – mise à jour des statuts

Le comité-directeur du SIVOM du canton de Wintzenheim, dans sa séance du 1^{er} mars 2011, a décidé en étroite collaboration avec les services de la Préfecture du Haut-Rhin, de mettre à jour les statuts approuvés du SIVOM datés du 21 décembre 2000 et modifiés en décembre 2010.

La mise à jour prend en compte :

- ⇒ la substitution au sein du SIVOM de la Communauté d'Agglomération de Colmar aux communes de Turckheim, Wintzenheim et Wettolsheim pour la compétence « promotion touristique »,
- ⇒ l'élargissement des compétences « affaires scolaires » au collège Lazare de Schwendi d'Ingersheim,
- ⇒ l'extension des compétences du SIVOM à l'animation et à la gestion d'un relais d'assistantes maternelles approuvée en décembre 2010.

Cette décision nécessite de recueillir les délibérations conformes de chacune des assemblées délibérantes membre du SIVOM.

Le conseil municipal, après délibération, approuve la mise à jour des statuts proposée.

9. Règlement intérieur des personnels affectés à l'école maternelle

Le conseil municipal approuve (16 pour, 1 abstention) le règlement intérieur des personnels communaux affectés à l'école maternelle (à l'exception des agents de service), qui a pour objet :

- ⇒ de définir leurs différentes missions,
- ⇒ de fixer le cadre et les horaires dans l'exercice de ces missions,
- ⇒ de rappeler aux agents les droits et obligations qu'impose le Code du Travail à l'égard de ces salariés.

10. Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée :

- ⇒ qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :
 - * Section 37 n° 284/10,
 - * Section 2 n° 3, 4 et 5,
 - * Section 62 n° 216/11
 - * Section 37 n° 413/35
 - * Section 5 n° 105/43.
- ⇒ qu'il a signé un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs rues de la Gare, du Berger et des Fleurs avec Energie Hautes Vosges d'un montant de 20 435.88 € TTC.
- ⇒ Ecoles : le conseil municipal déplore fortement le désengagement croissant de l'Education Nationale. Non seulement, il y a les fermetures de classe pour effectifs insuffisants dont notre village sera également concerné, ainsi que des postes tels que les RASED ou les emplois à la vie scolaire qui ne sont plus renouvelés. Un tel désengagement ne peut que nuire à la bonne éducation des enfants scolarisés.

11. Emprunt

Considérant qu'un emprunt de 240 000 € est nécessaire pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux secs, rues de la Gare, des Fleurs et du Berger, le conseil municipal décide :

- ⇒ d'autoriser le Maire à négocier librement les conditions financières de l'emprunt avec les établissements bancaires,
- ⇒ d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat de prêt.

Le conseil municipal sera tenu informé du résultat des négociations.



GARE AUX TIQUES

LA TIQUE, une menace à ne pas prendre à la légère !

Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs de maladies très importants en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains. C'est lors de leur « repas » sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante.

Où rencontre-t-on la tique et comment vit-elle ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus (fougères, genêts, hautes herbes et prairies). Leur densité varie avec le degré d'hygrométrie de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage. On trouve des tiques dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins.

Pour se développer et passer d'un stade à l'autre (larve, nymphe, adulte), la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours.

Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines). En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs, ... il faudra consulter son médecin traitant. En effet, un traitement adapté permettra entre autre d'éviter le développement d'une maladie de Lyme.

N'hésitez pas à consulter le site : www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr

OPERATION « TRANQUILITE VACANCES »

Vous partez en vacances, que ce soit pour un long week-end, une semaine ou plus, pensez à prévenir la gendarmerie.

En effet, durant votre absence, votre domicile fera l'objet de rondes régulières, tant de jour que de nuit pour prévenir toute intrusion.

Aussi, n'hésitez pas à remplir la fiche « **Tranquillité vacances** » disponible au secrétariat de la mairie de Herrlisheim, et de l'adresser à la gendarmerie de WINTZENHEIM (68920), 6 rue Clémenceau, ou de la faxer au n° **03 89 27 97 75**. A défaut, vous pouvez également téléphoner au n° **03 89 27 01 52** pour donner les mêmes renseignements.

D'avance, la gendarmerie vous souhaite d'agréables vacances.

Communauté de brigades de WINTZENHEIM



COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX



La prochaine collecte de déchets ménagers spéciaux (aérosols, soude, acide, peintures, solvants, ...) est prévue le **14 mai 2011** à la déchetterie Europe, 9 rue des Champs à Logelbach-Wintzenheim et à la déchetterie Ladhof, 170a, rue du Ladhof à Colmar de **8 h à 12 h**.

Ouverture à l'ASJET Herrlisheim

Profitant des bonnes conditions météorologiques, les courts de tennis extérieurs de l'Asiet Herrlisheim sont d'ores et déjà ouverts après l'habituelle rénovation par l'entreprise RIEVO.

Le club offre la possibilité de pratiquer le tennis-loisir, la compétition au sein de plus de 10 équipes et pour les plus jeunes de s'initier ou de se perfectionner en intégrant l'école de tennis ouverte toute l'année, hors vacances scolaires, sous la direction de Bruno Pivert, Moniteur diplômé d'Etat. Pour faciliter l'accès à des nouveaux membres et leur permettre de trouver plus facilement des partenaires, le club organisera en mai et juin des séances collectives pour adultes pendant 1 h 30 chaque semaine de 18 h 30 à 20 h 00 les mercredi, jeudi et vendredi en fonction du niveau. Ces séances seront gratuites, incluses dans le prix de la cotisation. Elles seront bien entendu ouvertes aussi à ceux qui étaient déjà membres du club avant 2011.

La licence sera offerte à tous les joueurs nouvellement inscrits et qui n'étaient pas licenciés en 2010.

Les inscriptions et renseignements concernant le club peuvent être obtenus au club-house (03 89 49 20 30) ou auprès de Catherine Martini (06 10 34 81 90).

Bienvenue à tous.

asiet@orange.fr

FESTIVAL DU RIRE « LES GRENOUILLERIES » à HERRLISHEIM les 20, 21 et 22 mai 2011

MODIFICATION DU PROGRAMME

L'association FRESCH'N CO (organisatrice de la Fête de la Grenouille début juillet) propose le 3^{ème} Acte de son Festival du Rire de Herrlisheim, « Les Grenouilleries », qui se déroulera les 20, 21 et 22 mai 2011, sous le chapiteau de l'Hôtel de Ville, entièrement transformé en salle de spectacle !

Modification de la tête d'affiche :

Nous accueillerons OLIVIER DE BENOIST
(suite au désistement de dernière minute de Gaspard Proust).

PROGRAMME :

⇒ Vendredi 20 mai à 20 h 00

Soirée THEATRE avec la pièce PSY (9.00 €)

C'est la Cie « C-Komplet » sous la houlette du comédien et auteur Nicolas Taffin, qui viendra ouvrir le Festival avec cette pièce déjantée jouée depuis septembre 2010 au Théâtre Méry à Paris

⇒ Samedi 21 mai à 15 h 00

Spectacle pour enfants par les jeunes comédiens de la Troupe Théâtrale de Herrlisheim (entrée gratuite, plateau)

⇒ Samedi 21 mai à 20 h 00

SOIREE REGIONALE (17.00 €)

avec Roger ROTH dans « Léonie, les péripéties d'une hôtesse de l'air »
et Manuela GROSS dans Antoinette et son Zuper Show

⇒ Dimanche 22 mai à 20 h 00 (19.00 €)

Sébastien BIZZOTTO dans Highway to Hell

OLIVIER DE BENOIST avec son one-man-show «TRES TRES HAUT DEBIT »

Pass' week-end : 40.00 € pour les 4 spectacles

Renseignements et réservations au 03 89 49 27 45

Location : Fnac

Contact presse : Laurent WINKELMULLER : 06 87 31 64 91



Les Grands Anniversaires du mois de Mai 2011



RAUNER Marcel né le 02/05/1928
HEITZ née Stéphanie SYDA le 04/05/1935
BEA née Andrée STINTZY le 05/05/1932
GUILHERME Georges né le 06/05/1936
WALCK Raymond né le 06/05/1938
HERTZ Victor né le 08/05/1934
DEYBACH née Marthe CONSTANZER le 12/05/1932
HAEFFELE Fernand né le 17/05/1938
KOEBELEN Henri né le 18/05/1933
MICHEL née Annette BRAUN le 19/05/1934
RAUNER née Line CORBAN le 28/05/1936
LACH Yvonne née le 30/05/1927
BUSCHECK née Geneviève KOLLER le 31/05/1923

NAISSANCES

Romane

née le 21 mars 2011

filles de Philippe SCHATZ
et Cécile MUNSCH

Claire

née le 22 mars 2011

filles de Olivier et Odile SCHROEDER



Mathéo

né le 20 mars 2011

fils de Frédéric PICOT
et Virginie DERONS

Léon

né le 25 mars 2011

fils de Gilles et Tiffany BAUER



VENTES

Personnel retraité Peugeot vend

308 Prémium pack HDI 112 CV

5 portes - 6 mois - 4000 km - Options - 6 vitesses

Gris alu - Etat neuf - Très soignée

Non fumeur - Couche garage. Sous garantie.

Tél. 03 89 49 24 07 (avec messagerie si absent)

Vends

tronçonneuse STIHL 015 AV

Prix à débattre.

Révision faite.

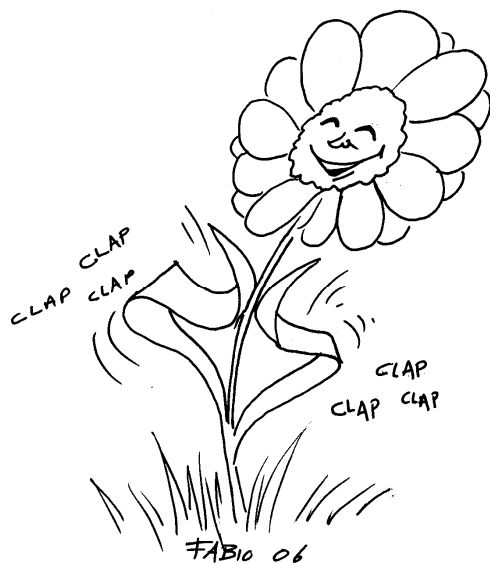
Tél 03 89 49 24 20

LOCATIONS

A louer

non loin du centre de Herrlisheim,
box de 18 m² pour voiture, moto, combi,
stockage de petit matériel, garde de meubles, etc ...

Tél. 06 72 25 89 80



DIVERS

Je suis un habitant de Herrlisheim

à la recherche d'un garage, d'une grange ou
d'un atelier pour entreposer et entretenir
ma voiture de collection.

Tél. 06 88 28 90 73

Jeune fille

cherche à garder des enfants
(mercredi après-midi, en soirée ou le week-end).

Tél. 06 06 40 79 56

Restaurant-Traiteur « Le Coin du Meunier » à Herrlisheim

recherche

APPRENTI CUISINE CAP, BP (H/F).

Pour tous renseignements,
contacter le 03 89 49 27 45 ou
laurent@lecoindumeunier.com

Suite à installation de panneaux photovoltaïques,
je cède gratuitement quelques tuiles en béton
pour les maisons du lotissement « Château I ».

Vous pouvez me contacter au

06 81 05 94 29

Particulier

loue champs pour culture potagère (superficie 5 ares).

S'adresser à M. Paul HUENTZ
10 rte de Ste Croix en Plaine
68420 HERRLISHEIM
Tél. 03 89 49 33 72

Prix : 50 € / année

Fresch'n Co présente son

Festival du Rire !

« Les Grenouilleries Acte III »

à Herrlisheim 68



Les 20-21 et 22 mai à 20 h
Chapiteau de l'Hôtel de Ville

Renseignements et réservations
au 03.89.49.27.45

Locations : Fnac, Carrefour, Géant, U - Restaurant Le Coin du Meunier à Herrlisheim